

la fédération des arts de la rue
rhône-alpes



BILAN

EXERCICE 2014

**L'ART
EST
PUBLI↑C**



MOBILISATION POUR
UNE POLITIQUE CULTURELLE RÉINVENTÉE

SOMMAIRE

1. Organisation interne et fonctionnement	p.3
2. Calendrier des activités 2014	p.5
3. Structuration et animation du réseau régional	p.5
• Relais d'informations et partage de ressources	p.5
• Production de contenus	p.5
• Observation participative et partagée	p.5
• Rencontre des acteurs artistiques, culturels et institutionnels	p.6
• Inscription du réseau au niveau national	p.6
4. Mise en réseau des acteurs : Création et Développement d'espaces de réflexion	p.7
• Opération Avignon 2014 : Rencontres du spectacle vivant de la Région Rhône-Alpes	p.7
• Chantier « Lieux de fabrique »	p.7
• 5ème Université buissonnière des arts de la rue	p.8
5. Promotion et représentation du secteur des arts de la rue	p.10
• MNACEP - Mission Nationale pour les Arts et la Culture dans l'Espace Public	p.10
• Concertation régionale du spectacle vivant	p.11
• Partenariats et réseaux	p.12
6. Compte de résultat de l'exercice 2014	p.13

1. ORGANISATION INTERNE ET FONCTIONNEMENT

Objet de l'association

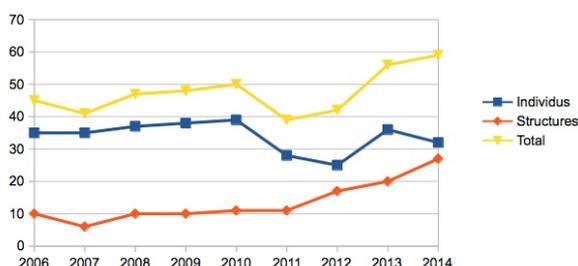
En 2005, la Fédération des arts de la rue en Rhône-Alpes a vu le jour avec pour but "de fédérer le secteur professionnel des Arts de la Rue, de faire circuler des idées, de promouvoir et de défendre une éthique et des intérêts communs, de prendre position dans des domaines se référant au spectacle vivant et en particulier aux Arts de la Rue, notamment en ce qu'ils sont concernés par la définition des politiques culturelles, par l'aménagement du territoire et la pratique artistique dans l'espace public. L'association adhère à l'universalité des valeurs de liberté et de tolérance."

Afin de structurer et de développer le secteur professionnel des arts de la rue, les membres de la fédération œuvrent pour une meilleure connaissance et reconnaissance de leurs pratiques par le biais de multiples actions à destination des structures artistiques et opérateurs culturels, toutes disciplines confondues, des collectivités publiques et des publics. La Fédération est un réseau d'individus et de structures qui a pour vocation d'être un espace d'échange, de réflexion et de défense des intérêts communs d'une profession. Ses activités quotidiennes gravitent autour de : la mise en réseau des professionnels ; le recueil, partage et transmission d'informations, de connaissances et savoir-faire ; l'action et la réflexion avec les collectivités territoriales et les acteurs du spectacle vivant ; et la mobilisation pour la représentation et la reconnaissance du secteur, notamment dans le cadre de la campagne « L'Art est public ».

Force militante

En 2014, l'association fédère 59 adhérents autour de son projet, dont 32 individus et 27 structures, représentatifs de la diversité des acteurs professionnels des arts de la rue en Rhône-Alpes : artistes, techniciens, personnels administratifs, compagnies, porteurs de festival, lieux de résidence et collectivités locales. Le nombre d'adhésions est en progression depuis 2010.

Evolution des adhésions de la Fédé Rhône-Alpes



Le conseil d'administration est composé de dix personnes, avec un bureau de quatre personnes. Un délégué régional est également élu pour représenter la Fédération Rhône-Alpes au sein de la Fédération nationale.

Ressources humaines

Un poste de coordination existe depuis 2006, en contrat à durée indéterminée, à hauteur de 32 heures hebdomadaires. En 2014, la salariée a suivi quatre formations : Susciter la participation / SCOP L'Orage ; Utilisation du logiciel GIMIC / UFISC ; Excel pour les métiers de la production / AGECEF ; Organiser son travail et gérer son temps / AGECEF

Village Sutter : Projet de mutualisation

Membre de l'association Village Sutter, la fédération est inscrite dans un projet de mutualisation d'espaces de travail avec six structures, dont quatre réseaux professionnels : Jazz'RA ; Tagada Tsoin Tsoin ; GRAL ; H/F Rhône-Alpes ; la Légumerie ; la compagnie MPTA. Le partage des locaux offre une proximité permettant aux structures de confronter les problématiques inhérentes à la structuration de leurs réseaux respectifs, d'échanger et de se conseiller mutuellement sur leurs fonctionnements et missions. De plus, ces liens privilégient une ouverture et une transversalité entre disciplines et avec d'autres secteurs d'activités.

2. CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2014

3. STRUCTURATION ET ANIMATION DU RÉSEAU RÉGIONAL

La région Rhône-Alpes est forte de sa richesse culturelle, dont les acteurs des arts de la rue font partie intégrante. Depuis plus de trente ans, nombre d'artistes et d'opérateurs culturels développent leurs projets dans l'espace public sur le territoire régional. La Fédération travaille quotidiennement à la structuration d'un réseau professionnel régional afin de garantir à ses adhérents et sympathisants l'échange et le croisement des informations, le partage des ressources et la connaissance du secteur dans lequel ils évoluent.

RELAIS D'INFORMATIONS ET PARTAGE DE RESSOURCES

Repérée comme structure relai, la Fédération reçoit de multiples informations diversifiées (pratiques, juridiques, rendez-vous professionnels, journées d'information, appels à projets, offres d'emplois, actualités médiatiques, politiques culturelles, événements en région...). Afin d'en informer le réseau, une lettre d'information est envoyée mensuellement, à plus de 200 contacts, par voie électronique. Par ailleurs, la Fédération développe sa communication quotidienne sur internet, d'une part par le biais des réseaux sociaux, tels que *facebook* et *twitter*, afin d'assurer le relais des actualités dans leur immédiateté. En effet, ces outils permettent de toucher un grand nombre d'abonnés, et offrent des moyens peu onéreux pour informer d'une manière élargie. D'autre part elle alimente son site internet sur les actions menées, les rendez-vous à venir et les chantiers mis en place, ce qui permet d'avoir une bonne visibilité pour l'ensemble des personnes qui s'intéressent à nos activités. Un accès privé est prévu pour les adhérents, leur permettant de consulter les documents internes à la vie associative.

PRODUCTION DE CONTENUS

La Fédération contribue à produire des documents ressources, afin de conserver une trace des rencontres et des échanges entre les membres du réseau. Ainsi, plusieurs synthèses ont été produites en 2014 à destination de l'ensemble de la profession, dans leur intégralité ou en collaboration avec les partenaires :

- Compte-rendu des échanges de la **rencontre interrégionale** entre les douze fédérations régionales des arts de la rue et la fédération nationale, lundi 30 septembre et mardi 1er octobre 2013 à Niort. (*Rencontre accueillie par la FAR OUEST, et modérée par la Fédération Rhône-Alpes*)
- Synthèse des interventions et échanges de la rencontre professionnelle "**La création artistique en milieu rural et naturel**", mercredi 13 décembre 2013 à Eurre. (*Rencontre co-organisée par la Fédération Rhône-Alpes, Transe Express, la Gare à Coulisses et le Conseil général de la Drôme*)
- Synthèse de la **4ème Université Buissonnière des arts de la rue**, jeudi 30 et vendredi 31 janvier 2014 à Tournefeuille. (*Rencontre organisée par la Fédération nationale des arts de la rue*)

Ces documents, mis à disposition sur le site internet de la Fédération en téléchargement libre, sont une contribution aux écrits sur les arts de la rue.

OBSERVATION PARTICIPATION ET PARTAGÉE

La Fédération, de par son affiliation à la Fédération nationale, est membre de l'UFISC, Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles, qui regroupe une quinzaine d'organisations professionnelles du spectacle vivant. L'UFISC, en tant qu'outil de mutualisation et de coordination, développe la démarche d'Observation Participative et Partagée, O.P.P., qui a pour vocation de construire une méthodologie commune d'enquêtes et d'études. L'O.P.P. se traduit par un questionnaire "tronc commun" structuré en cinq thématiques : L'identité administrative de la structure ; Les locaux ; L'emploi et le

personnel ; Le budget ; Les activités : création / diffusion / programmation / formation / action culturelle / résidence. L'objectif de cet outil commun est de mener une étude auprès des adhérents de chacune des organisations membres, soit plus de 2000 structures du spectacle vivant, en récoltant les mêmes données, donc comparables.

La Fédération a travaillé à la construction de ce "tronc commun", en partenariat avec les autres structures. En parallèle, elle a réfléchi, en collaboration avec la Fédération nationale, la Fédération Ile-de-France et la Fédération Haute-Normandie, à une extension afin d'y ajouter des questions relatives aux activités propres aux arts de la rue. Le questionnaire est en cours d'intégration sur la plateforme internet GIMIC qui va permettre aux adhérents de répondre aux questions en ligne et d'obtenir un compte rendu et une analyse de leurs réponses.

RENCONTRE DES ACTEURS ARTISTIQUES, CULTURELS ET INSTITUTIONNELS

Un des enjeux principaux de la Fédération est de rassembler autour de valeurs communes, et de défendre collectivement la singularité des démarches artistiques dans et pour l'espace public. Pour ce faire, un travail de sensibilisation est réalisé continuellement tant auprès des professionnels de la culture et des institutionnels, que des publics. Cela passe par une présence sur les différents événements artistiques aux niveaux régional et national. Que ce soit par ses administrateurs, ses adhérents et/ou sa salariée, la fédération a été représentée sur les festivals suivants :

- * *Rencontre entre les mondes* à Chabeuil le vendredi 4 avril
- * *Les Invites à Villeurbanne*, du mercredi 18 au samedi 21 juin
- * *Féeries des Litattes* à Bourgoin Jallieu le vendredi 27 juin
- * *Le nouveau festival d'Alba la Romaine*, les jeudi 10 et vendredi 11 juillet
- * *Festival de Théâtre d'Avignon*, le mercredi 9 juillet, et du mardi 15 au jeudi 17 juillet
- * *Festival Chalon dans la rue* à Chalon sur Saône, du mercredi 23 au dimanche 27 juillet
- * *Festival international de Théâtre de rue d'Aurillac* du mercredi 20 au dimanche 25 août
- * *Le Temps fort de Quelques p'Arts...* à Félines, le samedi 20 septembre

Lieux de rassemblement de nombreux professionnels, ces temps estivaux sont propices à la rencontre et à l'échange avec les acteurs du secteur culturel, permettant d'informer sur les engagements et les missions de la Fédération.

INSCRIPTION DU RÉSEAU AU NIVEAU NATIONAL

La Fédération s'inscrit elle-même au sein d'un réseau plus élargi, et s'ouvre aux problématiques inhérentes à son domaine de prédilection. Affiliée à la Fédération nationale des arts de la rue, elle travaille en étroite collaboration avec les administrateurs nationaux : un délégué est élu au sein du conseil d'administration régional afin de représenter la Fédération au sein de la Fédération nationale. En binôme avec la coordinatrice, le délégué est garant d'un dialogue entre les deux structures, en se faisant porte-parole des préoccupations du réseau rhônalpin d'une part, et en faisant le compte-rendu des activités nationales d'autre part. Cette année, la Fédération a participé à neuf conseils d'administration et à l'assemblée générale du mois d'avril.

4. MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS : CRÉATION ET DÉVELOPPEMENT D'ESPACES DE RÉFLEXION

Forte de son réseau, la Fédération Rhône-Alpes se caractérise comme un lieu d'échanges, ouvert à l'ensemble des protagonistes du secteur, qu'ils soient professionnels, amateurs ou publics. Administrateurs, adhérents et/ou sympathisants peuvent être force de proposition de thématiques de rencontres, mises en œuvre ensuite par la Fédération. Pour cela, une écoute attentive est d'usage pour répondre aux besoins de chacun, donner suite aux initiatives et propositions de débats, et ainsi créer et développer des espaces d'expression et de réflexion.

OPÉRATION AVIGNON 2014 : RENCONTRES DU SPECTACLE VIVANT DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

Depuis 2010, la Fédération participe tous les deux ans aux *Rencontres du spectacle vivant* organisées par la Région Rhône-Alpes au Festival d'Avignon, afin de sensibiliser les participants aux pratiques des arts de la rue. En effet, nombre de professionnels de la culture, élus et techniciens de collectivités, et institutionnels participent à ces rencontres. Par conséquent la Fédération saisit l'opportunité de communiquer auprès d'acteurs culturels et artistiques de secteurs d'activités autres que les arts de la rue. Cette année, les membres du conseil d'administration de la Fédération ont fait le choix de proposer une action artistique collective : une installation plastique représentative de la diversité des esthétiques des arts de la rue. Pour ce faire, un appel à participation a été envoyé à l'ensemble des équipes artistiques de la région Rhône-Alpes en avril, basé sur un cahier des charges défini : une sculpture-totem aux dimensions maximum de 2 mètres de hauteur et 1 mètre carré au sol, intégrant un téléviseur en fonctionnement ou non. L'objectif était de montrer les différents supports utilisés dans les pratiques des artistes de rue, notamment les arts plastiques et numériques. Six équipes artistiques ont participé à l'opération, avec sept sculptures exposées : *Groupe Tonne - Boucles d'oeil* ; *Mondial Classe Compagnie - L'éternelle fiancé de la grande OURS* ; *Compagnie Transe Express - Grosse Grenouille Grotesque* ; *Compagnie Transe Express - Ouvre moi* ; *Bloffique Théâtre - Sans titre* ; *La hors de - S(C)ensure* ; *Omar Toujid - L'Arrêt Public ?*

L'exposition s'est installée du mercredi 9 juillet au vendredi 18 juillet, dans l'espace de la péniche dédiée aux tables rondes. Un temps fort a été proposé le mercredi 9 juillet, lors de l'ouverture officielle de la péniche : une visite guidée des œuvres était orchestrée par l'ensemble des artistes, qui ont mis en scène chacune des installations. Cette action a permis à la Fédération de communiquer d'une façon originale sur ses pratiques artistiques.

CHANTIER "LIEUX DE FABRIQUES"

Le chantier "Lieux de fabriques s'articule autour de plusieurs actions.

Groupe de travail régional "Lieux de fabrique partagés"

Depuis quatre ans, un groupe de travail s'est formé pour permettre l'échange entre lieux de fabrique rhônalpins ouverts aux arts de la rue, coordonné par la Fédération, et se réunit une à deux fois par an. Cette initiative est née du souhait d'avoir une meilleure connaissance du maillage régional que constituent ces structures, tant pour la Fédération que pour les lieux eux-mêmes. Ainsi un réseau informel d'une dizaine de lieux s'est formé.

En parallèle, d'autres acteurs régionaux mènent un travail de recherche sur la même thématique : l'association ArtVif, en collaboration avec la Nacre, a proposé un laboratoire d'idées, en décembre 2013, avec pour sujet "Comment penser un lieu de fabrique artistique et repenser les partenariats et les coopérations ?". Suite à cette journée d'étude, une réunion de travail a été proposée à la Fédération afin de réfléchir à la constitution d'un groupe de travail régional élargi autour des problématiques des "Lieux de fabriques partagés", dans l'objectif de mutualiser nos travaux et poursuivre la réflexion.

Suite à un rendez-vous de travail avec ArtVif et la Nacre en février, le groupe "Lieux de fabrique" de la Fédération s'est réuni à deux reprises, en mars et en avril, avec pour objectif de redéfinir les enjeux de ce réseau informel, et donc de réfléchir à une ouverture aux autres acteurs régionaux. Ainsi, un groupe de travail régional intitulé "Lieux de fabriques partagés" s'est créé le 28 avril 2014, composé de représentants de réseaux professionnels -, ArtVif, ARTfactories/Autre(s)pARTs, Fédération des arts de la rue Rhône-Alpes, la NACRe - et de lieux de fabriques - Friche Lamartine, la Gare à Coulisses, Hostellerie de Pontempeyrat, NTH8, le Pot au Noir, Ramdam.

Ce nouveau groupe de travail s'est donné plusieurs objectifs : recenser l'ensemble des lieux de fabriques partagés au niveau régional, ouverts aux disciplines artistiques du spectacle vivant ; réfléchir à la structuration d'un réseau régional des lieux de fabrique partagés ; valoriser et promouvoir les lieux de fabriques partagés auprès des institutions et collectivités territoriales. Plusieurs réunions de travail ont permis de mettre en place une première méthodologie de travail : recenser les lieux régionaux ; réaliser des entretiens avec les lieux recensés ; établir un périmètre d'une définition de "Lieux de fabriques partagés" ; produire un document de synthèse de ces entretiens.

Pour ce faire, un guide d'entretien et un courrier d'explication de la démarche ont été produits collectivement afin d'avoir les outils permettant une première prise de contact. Ainsi les membres du groupe se sont partagés l'ensemble des lieux afin de réaliser ces entretiens. La Fédération se concentre sur les lieux de fabrique "arts de la rue" et ouverts aux arts de la rue.

Coordination Nationale des Lieux Intermédiaires et Indépendants

En parallèle, la Fédération fait partie du comité de pilotage de la "Coordination Nationale des Lieux Intermédiaires et Indépendants" - CNLII - qui s'est constituée en janvier 2014. Cette coordination est composée d'une dizaine d'organisations professionnelles, et se donne comme objectifs : *la reconnaissance de la place essentielle des lieux intermédiaires dans l'expérimentation et la création artistiques contemporaines ; la reconnaissance du rôle essentiel des lieux intermédiaires dans le renouvellement des pratiques et des relations des oeuvres et des artistes aux territoires et aux habitants ; le développement urgent de politiques publiques, nationales et locales, prenant acte et consolidant ce vaste mouvement artistique et culturel ainsi que la pertinence politique et sociale de ses modes d'actions.* Le comité de pilotage s'est réuni quatre fois cette année afin de travailler à la rédaction d'une charte collective qui « *vise à traduire les valeurs et démarches de ces lieux artistiques, collaboratifs et alternatifs, où s'expérimente une démocratie culturelle en acte. Elle définit des engagements et des objectif.* »

Cette inscription lui permet de croiser ses pratiques avec les autres membres de la coordination, et ainsi faire le lien avec le groupe régional "Lieux de fabriques partagés". De plus, deux membres de la fédération sont intervenus lors d'une rencontre professionnelle organisée par la CNLII, le mercredi 16 juillet au Festival d'Avignon, intitulée "Lieux intermédiaires : agir pour une politique réinventée", afin de faire une présentation de leur démarche régionale.

5ÈME UNIVERSITÉ BUISSONNIÈRE DES ARTS DE LA RUE

L'Université Buissonnière des arts de la rue, initiée par la Fédération Nationale des arts de la rue, est organisée chaque année dans une région différente. Cette année, la Fédération Rhône-Alpes l'a accueillie et l'a co-organisé, en partenariat avec les Ateliers Frappaz, Centre National des Arts de la Rue de Villeurbanne, les jeudi 27 et 28 novembre. Ces deux journées de rencontres ont rassemblé plus de 220 personnes. L'université buissonnière permet de réunir les acteurs des arts de la rue - compagnies, programmateurs, lieux de fabrique, techniciens, administrateurs, etc. -, des élus et techniciens des collectivités territoriales, des représentants de l'Etat et des membres d'organisations professionnelles du spectacle vivant, avec pour objectif la circulation de la parole pour une réflexion collective. Les deux journées ont été construites sur un principe d'alternance entre séances plénières et ateliers en groupe, offrant à chaque participant la possibilité de prendre part au

débat, et de se concentrer sur une thématique particulière. Afin de garantir une bonne conduite des ateliers, un partenariat s'est mis en place avec Hors Les Murs, Centre national de ressources des arts de la rue et du cirque, qui nous a proposé des outils d'animation adaptés aux objectifs de chaque session d'atelier.

Cette université buissonnière s'inscrit dans le contexte de la MNACEP, Mission Nationale pour les Arts et la Culture dans l'Espace Public. Lancée en avril 2014 par le Ministère de la culture, cette mission était l'une des revendications principales de la Fédération nationale des arts de la rue dans son plan de développement pour les arts de la rue publié en juillet 2013. Composée de quatre collèges - Etat, Collectivités territoriales, organisations professionnelles et personnalités qualifiées, elle a pour objectif d'être un espace de dialogue, de réflexion et de prospection. Quatre thématiques d'ateliers ont été imaginées permettant à la Fédération nationale de travailler à la rédaction de préconisations concrètes pour la création de nouveaux dispositifs et la consolidation des outils existants.

La Fédération Rhône-Alpes a notamment pris part à la construction du programme des deux journées de rencontres, et s'est chargée d'inviter des intervenants régionaux pertinents selon les sujets abordés. Elle a assumé la gestion logistique de l'évènement, en collaboration avec les Ateliers Frappaz qui accueillent les rencontres dans leurs locaux. Un partenariat a également été mis en place avec la MJC de Villeurbanne qui nous met à disposition une salle de spectacle afin d'accueillir les séances plénières, et des salles supplémentaires pour les sessions d'ateliers. De plus, la Fédération a négocié des tarifs préférentiels dans plusieurs établissements hôteliers afin de proposer des solutions d'hébergement avantageuses aux participants. Enfin, elle a sous sa responsabilité la communication de l'évènement au niveau régional.

5. PROMOTION, REPRÉSENTATION ET DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DES ARTS DE LA RUE

Inscrite dans le paysage régional, la fédération a pour rôle majeur de porter une parole collective représentative du secteur régional des arts de la rue, et ainsi travailler à sa promotion et son développement auprès des pouvoirs publics et partenaires institutionnels.

MNACEP - MISSION NATIONALE POUR LES ARTS ET LA CULTURE DANS L'ESPACE PUBLIC (ACTION EN COURS)

La Mission Nationale pour les Arts et la Culture dans l'Espace Public, a été lancée en avril 2014, par Aurélie Fillipetti, alors Ministre de la culture et de la communication. La MNACEP a pour objectif d'être un espace de dialogue, de réflexion et de prospection, où se rencontrent professionnels, organisations professionnelles, Collectivités Territoriales et Etat. Ces travaux coordonnés par Hors les Murs, concernent aussi bien les décideurs publics, aménageurs, urbanistes, paysagistes que les artistes et les professionnels de la culture.

"S'appuyant sur les acquis déjà consolidés pour le spectacle vivant, et notamment les arts de la rue et les arts plastiques (notamment la commande publique et le 1% artistique), il y a matière à formaliser une Mission nationale pour l'Art et de la Culture dans l'Espace Public (MNACEP), afin de : - formaliser une plate-forme laboratoire d'idées, de réflexions, de propositions et de valorisation de l'action artistique et culturelle dans l'espace public ; faire se croiser les approches et les métiers de la création - arts plastiques et spectacle vivant, plus particulièrement des arts de la rue - autour de cet enjeu commun : l'espace public ; stimuler le dialogue entre des entités administratives et organisationnelles diverses, afin de faciliter ces expressions artistiques et ces pratiques culturelles en l'espace public".

Cette mission est l'une des revendications de la Fédération nationale dans son Plan de développement pour les arts de la rue publié en juillet 2013. Afin de poursuivre les axes de développement exposés dans ce plan, la Fédération nationale travaille en collaboration avec les fédérations régionales afin de formuler des préconisations représentatives des spécificités des pratiques des arts de la rue de tous les territoires. Pour cela une rencontre avec les douze fédérations régionales a eu lieu en juin afin d'établir une méthodologie. La Fédération Rhône-Alpes a commencé à s'investir dans ce chantier en 2013, en participant à la rédaction du plan de développement, et en organisant un débat en région afin d'échanger avec ses adhérents sur la thématique. En 2014, elle continue la réflexion au sein de la commission MNACEP mise en place par la Fédération nationale qui a pour vocation de définir les moyens d'actions pour porter leur revendication au sein de la mission. Aussi, elle a organisé une réunion d'information MNACEP publique dans le cadre du Temps fort de Quelques p'Arts..., le samedi 20 septembre. La réunion a eu pour objectif d'informer les participants sur :

- la MNACEP : son origine, son fonctionnement et sa composition
- le rôle et les travaux de la Fédération nationale, en lien avec les fédérations régionales
- le rôle et les travaux de la Fédération Rhône-Alpes

Une quinzaine de personnes ont participé à ce temps de rencontre qui s'est terminé par un débat sur la pertinence de ce chantier, notamment dans le contexte politique de la réforme territoriale. La diversité des participants - élus et techniciens de collectivités locales, artistes et opérateurs culturels - a permis de croiser les angles de vue et d'aborder les problématiques liées au développement des arts dans l'espace public, différentes d'un acteur à un autre. L'université buissonnière, les jeudi 27 et vendredi 28 novembre, va être également l'occasion de poursuivre les débats avec les adhérents et sympathisants du réseau régional. La synthèse des échanges va permettre d'alimenter les travaux au sein de la mission.

CONCERTATION RÉGIONALE DU SPECTACLE VIVANT (ACTION EN COURS)

La rencontre des acteurs du spectacle vivant organisée le 12 mai par la Région Rhône-Alpes a donné lieu à une réflexion menée par un groupe de travail composé de représentants des organisations professionnelles et syndicales régionales du spectacle vivant : CMTRA, Fédération des Arts de la Rue Rhône-Alpes, Feppra, FEVIS, GRAL, Groupe des 20, JAZZ(s)RA - Plateforme des Acteurs du Jazz en Rhône-Alpes, Le Maillon, PROFEDIM, SNSP, SYNAVI, SYNDEAC, Syndicat du Cirque de Création, Syndicat des Musiques Actuelles, Tagada Tsoin Tsoin-antenne RA printemps de Bourges.

Le collectif des organisations et syndicats professionnels s'est réuni à plusieurs reprises afin de construire collectivement une méthodologie de travaux afin de mener une concertation régionale du spectacle vivant, regroupant professionnels et élus du territoire, afin d'imaginer de nouvelles bases de coopération pour le soutien à l'art et la culture. Dans le contexte budgétaire, législatif et social actuel, le dialogue entre professionnels de la culture, représentants des collectivités territoriales et de l'Etat est urgent. Ainsi la Fédération, en collaboration avec les organisations professionnelles, a œuvré pour mettre en place plusieurs temps de travail.

Suite à des débats animés entre les quinze réseaux et syndicats, cinq thématiques liées aux métiers du spectacle vivant ont été définies, dans l'objectif de questionner les modes de fonctionnement actuels et à venir dans le contexte de mutation du paysage institutionnel en cours. Ainsi cinq ateliers de travail vont être conduits sur quatre journées, de décembre 2014 à janvier 2015, réunissant entre 60 et 80 participants représentant les organisations et réseaux professionnels, élus et représentants des Collectivités territoriales de la région (Etat, Région, Départements, Métropoles, EPCI, Communes) et des personnes ressources selon les thématiques de travail. Une restitution des travaux sera prévue en séance plénière, ouverte et publique, afin de rendre compte et de débattre des préconisations établies en ateliers de travail en matière de politiques culturelles. Les ateliers sont coordonnés en amont par le collectif afin de lister les problématiques à aborder, de définir une forme d'animation, de prévoir un rendu des travaux et de rédiger une synthèse des échanges.

Programme de la concertation

Date	Lieu	Atelier
8 déc 2014	Le Fil - St Etienne	A/ La production artistique : comment ? Création, production et diffusion
9 déc 2014	Le Fil - St Etienne	B/ La mobilité : du local à l'international C/ La structuration des secteurs : de la formation à l'emploi
26 jan 2015	L'hexagone - Meylan	D/ Présence et permanence artistiques sur les territoires : comment limiter les fractures ?
27 jan 2015	Maison de la danse - Lyon	E/ La co-construction des politiques culturelles publiques : comment, avec qui et pourquoi ?
20 Mai 2015	Lyon	Restitution des travaux / Séance plénière ouverte et publique

PARTENARIAT ET RÉSEAUX

La Nacre - Membre du Conseil d'Administration

La Fédération est adhérente et travaille en étroite collaboration avec la Nacre, agence pour le développement du spectacle vivant en Rhône-Alpes. Suite aux changements statutaires de la Nacre, concernant la composition du conseil d'administration, la Fédération est désormais membre du CA au titre d'organisation professionnelle, depuis le lundi 24 mars 2014. Son engagement au sein de la Nacre est dû à la volonté de prendre part à la structuration d'une agence qui est au service des

acteurs du spectacle vivant. Ainsi elle apporte l'expertise de son secteur dans la construction du projet de la Nacre, afin de garantir une offre de services adaptée aux problématiques et sollicitations des acteurs des arts de la rue. Pour cela, la Fédération fait le lien entre son conseil d'administration et celui de la Nacre, afin de porter une parole collective du réseau régional des arts de la rue.

En 2014, elle a participé à la redéfinition des perspectives d'actions de la Nacre pour les années à venir, basées sur la synthèse des échanges des adhérents de la Nacre lors des ateliers de travail menés lors de l'Assemblée Générale en mars.

COEF - Contrat Objectif d'Emploi Formation

Le Contrat Objectif d'Emploi Formation, COEF réunit l'Etat, la Région Rhône-Alpes et les partenaires sociaux de l'audiovisuel et du spectacle vivant pour définir des actions à engager en faveur de l'emploi et de la formation. Le COEF 1ère génération est signé en 2007 pour une durée de trois ans, le COEF 2ème génération en 2012 également pour une durée de trois ans.

Depuis 2010, la Fédération s'inscrit dans le comité technique du COEF Spectacle vivant en tant que partenaire social. Elle a dans un premier temps rejoint le groupe de travail sur la question des contrats aidés, destiné à mettre en relation les différents dispositifs existants et ainsi offrir une complémentarité entre ces dispositifs. En 2014, elle participe au groupe de travail mené par la Nacre pour la création d'un site ressource pour l'emploi dans le spectacle vivant et enregistré - « Guide du salarié et de l'employeur ».

6. COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2014

CHARGES FINANCIERES

Le montant total des charges pour l'exercice 2014 s'élève à **48 687 Euros**, réparti selon trois postes de dépenses :

1. Frais de personnel : 28 976 Euros soit 60 % des dépenses, comprenant les rémunérations et les charges.
2. Frais liés au fonctionnement : 16 831 Euros, incluant les frais de déplacements et missions, de loyers et téléphoniques, et des services extérieurs
3. Frais liés à la gestion courante : 2 880 Euros

PRODUITS FINANCIERS

Le montant total des produits pour l'exercice 2014 s'élève à **51 752 Euros**, réparti selon trois postes de ressources :

1. Subventions de fonctionnement : 39 500 Euros, dont 25 000 Euros de la Région Rhône-Alpes et 14 500 Euros de la DRAC Rhône-Alpes, au titre des activités de réseau.
2. Subvention d'équilibre : 6 789 Euros, correspondant à une aide à l'emploi de l'État pour un CAE.
3. Adhésions : 5 462 Euros, dont la moitié est reversée à la Fédération nationale des arts de la rue. Ce montant connaît une hausse de 22,5 % par rapport à l'année 2013.

L'exercice 2014 est excédentaire d'un montant de 3 065 €, du fait d'une aide à l'emploi sur huit mois pour la salariée, se traduisant par une exonération des charges patronales et d'un versement financier mensuel. Cette aide a pris fin au 31 août. De plus s'ajoute une hausse des montants des adhésions. Ce résultat démontre une gestion saine et une maîtrise des dépenses de l'association. Il est proposé que le résultat de 3 065 € soit affecté en report à nouveau pour le fonctionnement général de l'association et aux projets prévus en 2015.